

Lieu idéal par sa beauté, accueillant et sympathique, prestations de très bonne qualité, accessibles financièrement. Possibilité de recevoir des groupes de jeunes, donc ouvert à tous.
Paul et Geneviève LEBRUN, Toulon

Site de recueillement, de paix et de détente. Promenade en famille et avec les petits enfants.
Georges et Aline GARROT, Agey

Avons été accueillis et hébergés deux fois et avons été très satisfaits. Il est bon qu'une telle maison subsiste... mais nous ne tenons pas les cordons de la bourse et nos petits moyens ne nous permettent pas de vous être d'un grand service.
Paul et Jacques BOUQUET, Orléans

Les lieux de foi ne sont pas des lieux d'argent.
Laurent CHARAT, Dijon

Lieu de calme à laisser ouvert au grand public
Geneviève AYMONTIN, Dijon

Tristesse !
Michel et Françoise BERGERET, Beaune

Il est scandaleux de mercantiliser des lieux saints.
Michèle MOMBELLI, Bellefond

Il faut préserver notre patrimoine commun, non le réserver à certains.
Joëlle DESFORGES, Tart-le-haut

Je dis non à l'hôtel de luxe. Préservons notre site exceptionnel.
Murielle GUIGON, Dijon

Nous ne comprenons pas pourquoi l'archevêque de Dijon ne sauve pas La Bussière. Le clergé français est riche. Que se passe-t-il ? Sauvez l'abbaye pour les générations futures.
Léon et Monique HOLLAND, Fredericksburg, États-Unis

Sauvez le patrimoine de la France.
Charles et Anna PHAN, Crat Falls, États-Unis

Sauvez l'abbaye pour les générations futures.
Lannie CONN jr, Lottsburg, États-Unis

Il faut conserver en l'état cette magnifique propriété.
Albert et Anne CLECH, Talant

La Bussière peut et doit élargir l'aspect hôtelier en gardant un accueil culturel, jardin-herboristerie, librairie, séminaires, concerts.....
Marie-Hélène MARNIER, Talant

Doit rester dans le patrimoine de la région Bourgogne et rester un lieu de paix, de ressourcement.
Jacqueline GARNIER, Talant

De graves fautes de gestion ne doivent pas hypothéquer les biens de l'église : il faut apprendre effectivement aux responsables que la philanthropie n'est plus de mise au XXI^e siècle y compris dans la chose religieuse.
Bernard PANIER, La Crau

Il est vraiment dommage de vendre un patrimoine qui a tant apporté et peut encore apporter beaucoup à des personnes en recherche croyantes ou non.
Marie-Luce PANIER, La Crau

Ne pas laisser partir notre patrimoine sans essayer de faire quelque chose.

Ginette GAUTHIER, Orléans

Cadre merveilleux, sobre que tout le monde respecte, havre de paix et de repos.
Martine VERDET, Dijon

Si l'église a des problèmes financiers qu'elle se batte aux côtés de ses fidèles avant de se vendre au plus offrant. Pourquoi cette abbaye ne serait qu'un lieu de villégiature parmi d'autres ?
Angelo et Chantal ZITAROSA, Eyguières

Préparation de ma profession de foi en 1980 à La Bussière. De plus un endroit particulièrement cher à mon cœur, ma grand-mère habitait à proximité de l'abbaye d'où de nombreuses promenades en famille et ressourcement à la crypte. C'est un patrimoine qui doit rester accessible au plus grand nombre.
Catherine PRAT, Meze

Très beau patrimoine, à laisser à la portée du grand public.
Vincent BUATOIS, Dijon

Un article dans La Croix (que j'ai trouvé trop neutre) m'a informée du projet de vente.
Je suis choquée par ce sacrilège. Je comprends que l'église doive vendre certains "biens" mais il doit y avoir d'autres possibilités ?
Suzanne CARBONELL, Sainte Foy Tarentaise

Je partage votre indignation quant à la menace de cette utilisation indigne d'un lieu sacré.
Xavière MOREL, La Hoguette

Encore une façon de distribuer le patrimoine français à des étrangers pour un but financier.
Christine CUILIER, Dijon

La Bussière doit rester un lieu ouvert à tous et conserver son titre d'abbaye (recueillement).
Annick UMHAUER Lantenay

La Bussière doit être reprise par l'Etat, seul moyen de rester accessible au public.
Patrice JOBARD, Dijon

1988 : je découvre La Bussière, 1989 : je m'installe à Dijon et depuis ce lieu est ma destination de prédilection pour y trouver le calme et y chercher la sérénité.
Pour moi, il est inconcevable de ne plus pouvoir aller fréquemment à La Bussière pour l'unique raison que l'autorité a fait le choix de vendre cet îlot de paix et de le livrer ainsi au profit le plus infâme.
Christian DUMOULIN, Dijon

Depuis 1975 (ma retraite de communion), je vais à La Bussière chaque semaine me ressourcer, m'inspirer pour créer et trouver une paix intérieure.
Je ne peux pas comprendre que l'on puisse vendre l'abbaye de La Bussière qui a une valeur affective, culturelle, qui est accessible à toutes les catégories sociales, c'est un bien commun, elle ne doit pas être transformée en espace commercial destiné à une seule catégorie de personnes, celles qui peuvent aller ou bon leur semble.
Nathalie ENGOLIN, Dijon

Attristés et scandalisés par le projet de vente. Il faut maintenir ce haut lieu de spiritualité dans sa si belle et plus que jamais utile vocation.
Paul et Claude ROLLAND, Hauterive

Des retraites avec la paroisse universitaire. Aimerais que l'abbaye garde sa vocation : accueil, prière, méditation.
Colette SEGUIN, Barbirey-sur-Ouche

C'est un lieu de culte avec un parc très beau et reposant dans une vallée très calme. C'est un endroit et une abbaye qui devraient rester en l'état tout en faisant l'entretien nécessaire.
Jean-Louis BLANDIN, Laignes

Nous devons conserver notre patrimoine et le rendre accessible à tous, en lui gardant ses vraies valeurs d'accueil et de simplicité ancrées dans le terroir local.
Sylviane NIOT, Charrey-sur-Saône

Site magnifique qui doit rester un lieu public accessible à tous.
Colette BLANDIN, Dijon

Site magnifique qui doit rester patrimoine de la Côte d'Or. Un effort est à faire de la part des pouvoirs publics qui serait bien vu pour nos enfants et générations futures. Cela doit rester un lieu public.
Serge DUGAY, Quetigny

Les familles Guy-Tonnaire, Arnault et Brigandet résident ou ont résidé à La Bussière depuis la deuxième moitié du XIX^e. Elles gardent ou ont gardé en mémoire bien des événements relatifs à la vie de leur village et en conséquence, à l'histoire de l'abbaye.
Yolande et Michel GUY-TONNAIRE, La Bussière sur Ouche

Vu le nombre important qui se promène dans le parc, nous trouverions normal de régler un droit d'entrée, ce qui permettrait de participer à l'entretien de ce lieu exceptionnel.
Alain et Annick PARNALLAND, Nuits-Saint-Georges

Que ça continue comme auparavant ! Ouvert à tout le monde !
Evelyne DEBORDE, Dijon

Il faut conserver ce beau site.
Annie MATHEY, Couternon

Doit rester dans le patrimoine de la vallée de l'Ouche.
Jean-Marc BAILLY, Gisse-sur-Ouche

Retraites, formations religieuses, animation de colloques, travail sur une immense collection de timbres du père Gagey pour aider financièrement à la marche de La Bussière.
Je suis chrétienne et fais partie de cette Eglise. Personne, fut-on évêque n'avait le droit de décider du sort de l'abbaye sans concertation.
Jacqueline MOINDROT, Dijon

J'aimerais bien que le patrimoine français reste propriété des français.
Sylvie VAUTHIER, Dijon

Je suis de tout cœur avec la défense de ce lieu pour qu'il reste ouvert au public c'est notre patrimoine.
Faustina COLLADO-VINCENEUX, Sainte-Marie-la-Blanche

Lieu d'accueil, de culture et de spiritualité dans un site exceptionnel qui permet aux personnes en recherche, aux citadins stressés une respiration ou un ressourcement.
Laurent et Marie-Jeanne MOYNE, Francheville

Pourquoi ne pas proposer la reprise de ce site à des communautés nouvelles (par ex. foyer de charité Emmanuel...) accueillant du public ou des œuvres d'insertion (par ex. orphelin d'auteuil) ce qui conserverait à ce site sa vocation.
Daniel et Françoise MAURICE, Caluire

Nous gardons un souvenir marquant de ces lieux. Salle à manger spacieuse dont l'architecture ancienne nous avait charmée. Chambres simples et fonctionnelles. Harmonie de l'architecture extérieure comme des espaces extérieurs. Bref, un lieu de beauté et d'harmonie propice au ressourcement et aux rencontres communautaires.
Eliane et Jean CURT, Lyon
[709e témoignage publié]

Le projet de vente de l'Abbaye de La Bussière heurte ma sensibilité à plusieurs titres :
L'abbaye fait partie de notre patrimoine culturel régional. Malgré les destructions et les transformations opérées après la Révolution, l'abbaye conserve des éléments architecturaux intéressants tels que le cellier

et la crypte en plus de l'église devenue église paroissiale. Il importe que ces témoins du passé soient conservés et remis en valeur. La restauration de l'église qui se poursuit actuellement avec des fonds publics va dans ce sens.

Ce lieu a une vocation spirituelle. Consacré à la prière et au culte par les moines cisterciens jusqu'à la Révolution, il a retrouvé sa fonction grâce à la donation faite par sa propriétaire. Lieu de rencontre ouvert à tous, il offre un cadre propice à l'étude, au recueillement et au ressourcement .

La décision d'aliéner ce patrimoine me choque d'abord par la procédure employée : la décision est prise brutalement sans consultation et sans effort pour trouver une solution alternative. Or il me semble qu'un bien appartenant à l'Eglise est la propriété de l'ensemble des fidèles . Ce sont ces derniers (ou leurs ancêtres) qui l'ont donné et l'ont entretenu pour servir les besoins spirituels de la communauté. Ils devraient donc être consultés avant toute aliénation. Ce devrait être le souci de l'association des Amis de la Bussière et bien sûr de l'évêque du diocèse.

Par ailleurs, l'Eglise ne peut se comporter comme une personne privée ou une entreprise. Ses biens doivent servir la communauté des fidèles mais aussi l'intérêt général. Cela implique qu'elle ne suive pas forcément les lois du marché en essayant de valoriser au mieux son patrimoine. Dans le cas de La Bussière elle doit renoncer à vendre l'abbaye à un bon prix pour édifier une résidence de luxe s'il est possible de trouver une solution alternative qui permette de maintenir l'abbaye dans sa vocation spirituelle , culturelle et sociale sans toutefois obérer les finances du diocèse.

C'est dans cet esprit que je souhaite participer à l'effort méritoire de l'association Sauver La Bussière pour maintenir ce lieu dans notre patrimoine.

Roland FRITSCH, Fontaine-les Dijon.

Il faut absolument que votre action aboutisse.

Nicole PEYRE, Limoges

Domage de laisser disparaître un lieu aussi beau et propice à la réflexion et à la méditation.

Marcelle FEUGEREUX, Chartres

Il ne faut pas vendre, il faut absolument garder ce patrimoine qui est magnifique et continuer à le faire connaître aux plus petits.

Hélène MOREAU, Saint-Pierre-le-Moutier

Lieu privilégié de retraite et de ressourcement, de silence et de beauté, pour les laïcs. Le seul en Côte d'Or, ce n'est pas juste de le détourner de sa destination.

Mori TRAPET, Beaune

C'est une honte de vendre ce bien.

Irène ROBERT, Veilly

Impensable ce qui se passe.

Anne-Sophie HAILLANT, Saint-Victor-sur-Ouche

Il est absolument indispensable de conserver le lieu et qu'il soit ouvert à tous. Il faut le dynamiser à l'instar de la bergerie à Corcelles.

Bernadette et Christian LATHULIÈRE, Fontaine les Dijon

C'est un site merveilleux, propice à la réflexion, la méditation et le repos.

Paule et Bernard BOURGEOIS, Fontaine les Dijon

Depuis la naissance et dans les vies antérieures au nom de Mlle Metzger, veuve Doumerg, qui a connu la marquise et partagé sa spiritualité.

Pierre et Chantal BERGERET, Gisse-sur-Ouche

La vente de l'abbaye est un scandale.

Andrée PARIZOT, La Bussière sur Ouche

Le parc est magnifique, il faut que ce lieu reste accessible à tous et devrait être tourné vers le culturel aussi.

Sandra MARTINEZ, Pré-Saint-Gervais

Un lieu regroupant hébergement, restauration salles de réunion dans un cadre typique et exceptionnel.
Jean-Yves REFFET, Montvernier

La Bussière doit être ouverte à tous.
Danièle DUSSON, Puygros

La Bussière devrait rester à la portée de chacun, appartient à notre patrimoine. Dysfonctionnement dans le fonctionnement actuel.
Martine BOUAMOUD, Balnot la Grange

C'est un patrimoine français magnifique.
Patrice de RIVIÈRE, Nantes

Cadre exceptionnel, lieu de quiétude incroyable.
François-Xavier et Marie d'HUART, Paris

Ce site exceptionnel doit rester propriété bourguignone (conseil régional ou général).
Daniel ROUSSEAU, Beaune

Cette propriété ne doit pas être vendue.
Francine PERRIGNY, Savigny-les-Beaune

Ce lieu doit rester un lieu de spiritualité et de partage.
Josiane THÉVENOT, Saint-Seine l'Abbaye

Pas d'accord pour un hotel grand standing.
Jean-Marie RENARD, Darois

L'abbaye doit rester un bien de l'Eglise.
Bernadette RENARD, Prenoix

Nous avons trouvé à La Bussière, une telle atmosphère de paix et de recueillement que nous en reparlons souvent au cours de nos rencontres. Il serait malheureux, je dirais même "sacrilège" de faire disparaître cette ambiance, au nom de l'argent et du profit individualiste. Conservons l'Abbaye de La Bussière dans son intégrité.
Jeanine BERNARD-GUELLE, Orléans

Je donne cette signature au nom d'une amie décédée en 2004, mais qui gardait un souvenir ébloui de notre séjour jusqu'à ses derniers jours. Nous reparlions sans cesse de ce merveilleux souvenir et avions même envisagé d'y retourner.
Paix à son âme qui doit se révolter de cette décision inadmissible.
Michèle BOISGARD, Olivet

Il faut à tout prix sauver et contrôler notre patrimoine régional, dont La Bussière n'est pas à dissocier de Citeaux ou de Fontenay
Jacques DAMIDOT, Fenay

Sauvons des lieux de lumière et de force.
Annie GROS, Chartoire

Sauvegarde du patrimoine spirituel, nous avons besoin de lieux de calme et de beauté pour nous aider à trouver notre vérité.
Éliane WALTER, Chatay

On ne vend pas un haut lieu spirituel. Il faut le faire rayonner et vivre. Ce patrimoine doit être inscrit au patrimoine.
Hélène BAFFES, Patay

Il est effectivement choquant que ce lieu ne puisse plus être accessible au public sous prétexte d'en faire un hôtel de luxe.